

Du concret. Pour vous.

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron, Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Philippe Eyraud, Guilayne Nailly, Jeanine Boudé, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Tauzy, Akia Lafont

majorité.mdm@montdemarsan.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Chères Montoises, chers Montois,

Vous l'avez constaté, depuis plusieurs semaines, Mont de Marsan vit dans les travaux. C'est le signe d'une ville qui avance, qui se modernise et qui veut offrir une meilleure qualité de vie à ses habitants.

Avec le Marsan Agglomération, un important programme de réfection de la voirie (chaussée, trottoirs et pistes cyclables) a été lancé. C'est ainsi que les rues des écuries, de la Tannerie et des Boulevards, et les trottoirs de l'avenue Georges Clémenceau ont été réalisés.

Les chantiers de l'entrée Ouest (avenue des Martyrs de la Résistance), de la liaison Manot-Gare, de l'avenue Eloi Ducornet, de la 2^{ème} phase de l'avenue Pierre de Coubertin, de la rue du Pégly, de la rue André Cadillon et voies annexes (rue du Mamelon Vert, rue de Toulon et rue du Chemin Fleuri), ou encore de la piste cyclable de Barbe d'Or sont aujourd'hui lancés. Le tracé du futur Boulevard Nord a également été déterminé.

Trop longtemps oubliée à Mont de Mar-

san, la voirie, c'est pourtant votre quotidien. Elle est au cœur de vos préoccupations et de vos attentes. Nous sommes heureux de voir que les choses évoluent enfin dans le bon sens, même si le travail qui reste à effectuer est immense...

Mont de Marsan qui avance, ce sont aussi les premières façades ravalées en centre-ville, les 500.000 € de travaux réalisés dans les écoles cet été, la réhabilitation de la salle de sport Jacques Dorgambide (Sarraute) et de divers équipements sportifs (dont la piste d'athlétisme du stade du Harboux), l'ouverture d'une école de cinéma en centre-ville, ou le démarrage des travaux d'investissement 2010 des Conseils de Quartier (parc de Baquaraillon, étang du Rond, place Pitrac en janvier).

Du concret, toujours, avec les grands projets qui prennent vie comme la rénovation urbaine du Peyrouat dont les plans seront présentés début janvier, le futur complexe funéraire et son crématorium dont le programme opérationnel est validé pour un début de travaux en juin, mais aussi bien sûr le projet des Berges qui a été présenté à 600 mon-

tois au théâtre municipal.

Encore du concret pour la petite enfance avec l'ouverture au Manot de la crèche familiale et des activités liées à la parentalité, et la construction en cours du pôle petite enfance (crèche et bibliothèque) au Peyrouat.

Nos aînés sont loin d'être oubliés avec beaucoup de nouveautés dans les clubs de 3^{ème} âge : repas d'anniversaire et animations, mise en place d'exercices de gymnastique douce à partir du décembre, présence des jeunes du programme d'Unis Cité (nous y reviendrons dans un prochain journal), équipement des clubs (rehausseurs de toilettes,...), conférences sur la prévention des chutes, la mémoire, le "bien vieillir"...

Comme promis, ces investissements seront réalisés tout en améliorant sans cesse le service public rendu aux Montois (espace famille ouvert sur internet...), et en maintenant le soutien au tissu associatif local. Au-delà des rumeurs, des polémiques, des guerres de mots ou de chiffres, une seule chose compte pour Mont de Marsan : le concret.

Contrat d'Agglomération du Marsan : enfin un débat

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga, Abdallah El Bakali, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences en mairie au 2^e étage à gauche, le premier samedi de chaque mois.

Depuis maintenant plusieurs mois, nous demandons un débat en Conseil Municipal de Mont de Marsan sur le futur contrat d'agglomération du Marsan, ce qui a été enfin organisé le 12 Octobre dernier. En effet comment la commune de Mont de Marsan pouvait ne pas avoir de débat sur ce futur contrat qui nous engagera pour les trois prochaines années avec la Région Aquitaine ? Il faut tout d'abord rappeler le contexte de notre débat : réforme des collectivités locales qui empêche ouvertement les financements croisés, budgets en baisse de toutes les collectivités dues au gel des dotations de l'Etat jusqu'en 2014, ces choix soutenus par la majorité municipale MODEM/UMP actuelle.

Néanmoins, en responsabilité, nous avons participé à cette réunion dans le but de connaître les dossiers présentés par la majorité municipale dans la cadre de ce contrat mais également pour faire des propositions au nom de l'opposition.

Nous partageons tous ensemble l'objectif du développement économique de notre territoire en soute-

nant les créations d'emplois, la recherche, l'innovation, même si nous sommes interrogatifs sur les thématiques choisies pour la technopole.

Nous partageons les thèmes choisis sur la création d'un parc naturel urbain, du pôle multimodal de la gare de Mont de Marsan, le projet de déploiement du Très Haut Débit, la réhabilitation de logements, notamment.

Nous sommes plus circonspects sur d'autres dossiers qui ne nous paraissent pas aboutis, non préparés, voire même au dessus des moyens de notre agglomération.

De notre côté nous avons souhaité proposer les thèmes suivants :

1. La réhabilitation et l'extension du café music de Mont de Marsan qui accueille de plus en plus de jeunes de notre agglomération.
2. La lutte contre la désertification médicale qui touche notre territoire et notamment la ville de Mont de Marsan qui a perdu 6 médecins généralistes en quelques années.
3. La création et le renforcement des pistes cyclables au sein du futur

parc naturel urbain en connexion avec les sites choisis dans les communes de l'agglomération, Bostens, Bougue, Gaillères et Pouydesseaux.

4. La création de ceintures maraichères autour de Mont de Marsan pour relocaliser des exploitations agricoles en partenariat avec les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

5. La création d'un pilotage sur le logement des jeunes montois.

Notre volonté était à travers ce débat que les montois puissent s'approprier ce contrat d'agglomération en toute transparence et ce d'autant plus qu'il sera nécessaire de faire un choix sur les dossiers qui seront inscrits dans le contrat et qui devront répondre aux besoins et attentes des populations sans ignorer les aspects et les coûts financiers. Nous serons vigilants dans les prochains mois lorsque ce débat viendra devant le conseil de l'agglomération du Marsan, pour que les montois soient informés et écoutés.